

Le transport de matériaux à l'aide d'un camion-grue

Bip! Bip! C'est jour de livraison de matériaux sur le chantier.
Aucun risque, pour les travailleurs, de se briser le dos pendant le déchargement puisque l'entreprise utilise un camion-grue. Pourtant, d'autres dangers les menacent dans cette mise en scène. Regardez attentivement et repérez les erreurs simulées par nos comédiens, Sylvain et Yves.





Photos Robert Etcheverry



Les erreurs

- 1 Le camion stationne trop près des lignes électriques. Il y a donc danger d'électrocution par contact.
- 2 Que fait Yves près du camion et de la charge? Il n'y a donc pas de signalisation indiquant les limites de l'aire de déchargement?
- 3 Un des stabilisateurs a été mal installé. L'équilibre de la remorque est menacé. Et si elle se renversait subitement...
- 4 La façon dont la charge a été ramassée ne permet pas d'en assurer un transport bien efficace. Vu son équilibre instable, les matériaux pourraient tomber avant de parvenir à destination.
- 5 Sylvain a-t-il oublié son casque de sécurité?
- 6 La voie de circulation et la zone de déchargement sont encombrées de débris qui nuisent aux manœuvres du camion.

dégagées des débris et autres obstacles dangereux.

La méthode de travail

En arrivant sur le chantier, Sylvain a évalué les lieux et il a choisi de garer son véhicule en tenant compte des manœuvres de la grue (étirement et rotation de la flèche) et de la distance minimale de sécurité à respecter pour éviter tout contact avec les lignes électriques. À défaut, il aurait mis en fonction le dispositif limiteur de portée de la grue.

Il s'est aussi éloigné de l'empilement de matériaux, sur le côté droit de la voie de déchargement, afin de pouvoir mettre en place les deux stabilisateurs et les déployer au maximum.

Le camion-grue a été immobilisé et sa stabilité consolidée par des cales d'appoint placées sous les stabilisateurs.

La zone de travail a été délimitée à l'aide de rubans jaunes rappelant que l'accès est interdit durant les opérations.

On doit équilibrer la charge pour la soulever et la transporter à l'horizontale.

Sylvain exécute attentivement ses manœuvres. Ses vêtements sont bien ajustés et il porte les équipements de protection individuelle exigés sur un chantier (casque et chaussures de sécurité).

Allez, au boulot! ○

Claire Pouliot

La photo a été prise au chantier de construction Longer inc. à Sherbrooke.

Merci à Roch Côté, contremaître, à nos comédiens Yves Lemire, de Construction Longer, et Sylvain Thibault, de Matériaux de construction Létourneau, ainsi qu'à son collègue Sylvain Lacroix, pour son aide.

Nos personnes-ressources : Yvon Papin, conseiller à la Direction de la prévention-inspection de la CSST ainsi que Réjean Miller, inspecteur, et Richard Boudreau, ingénieur, tous deux de la Direction régionale de l'Estrie.

Les corrections

Voilà une belle démonstration de manœuvre de déchargement! Sylvain sait s'y prendre car il a reçu, comme il se doit, une bonne formation sur la conduite et l'entretien du camion-grue. Évidemment, il met toujours en pratique la méthode de travail recommandée, même pour le déchargement des matériaux. De leur côté, les responsables du chantier respectent, eux aussi, leurs obligations.

Sur le chantier

Le chantier comporte des voies de circulation ainsi que des aires de déchargement qui permettent à l'utilisateur de manœuvrer sans danger, aussi bien le camion que la grue en hauteur. Les règles de sécurité sont respectées, pas de tranchées ni de fossés à proximité. La surface du sol est résistante et ne présente aucune pente abrupte, trou, ou ornière. Bien sûr, l'aire du stationnement et celle du déchargement sont en tout temps